

République Française  
Département Cher  
**CHASSY**

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 décembre 2025

Référence
2025_34

Objet de la délibération
APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
9	8	9

Date de la convocation
01/12/2025

Date d'affichage
01/12/2025

Vote
A l'unanimité
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2025 et le 9 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de SOUCHET David, MAIRE.

**PRÉSENTS** : M. SOUCHET David, MAIRE, **Mmes** : CHARRUE Bernadette JARRET Jeanine et MICHAUD Jacqueline, adjointe, **MM** : CHENU Jean-Yves, COPIN François, adjoint, , HANQUIEZ Hubert, DEVOUCOUX Paul-Edouard .

**ABSENT EXCUSES** : OUZE Bernard

**POUVOIRS** : Mr Ouzé donne pouvoir à Mr Hanquiez

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme MICHAUD Jacqueline

### 2025\_34 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2025

M. le Maire informe que le procès-verbal de la séance du 9 juillet 2025 a été transmis aux conseillers municipaux en même temps que la convocation.

Le conseil municipal, après en avoir pris connaissance et fait les corrections demandées, **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 9 juillet 2025.

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE

Le :

Et

Publication ou notification du :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :  
En mairie, le 15/12/2025

Le Maire,  
David SOUCHET.



La secrétaire,  
Jacqueline MICHAUD

